



Groupe Hospitalier
Saint Vincent

Institut de Formation en Soins Infirmiers

PREPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION A L'ENTREE EN FORMATION INFIRMIERE

Accès à la formation infirmière

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier – Titre 1^{er} - Accès à la formation :

Pour être admis à effectuer les études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier, les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection. (article 2)

Peuvent se présenter aux épreuves de sélection (article 4) :

- les titulaires du diplôme du baccalauréat français ;
- les titulaires de l'un des titres énoncés par l'arrêté du 25 août 1969 modifié... ou d'un des titres admis en dispense du baccalauréat français en application du décret n°81-1221 du 31 décembre 1981... ;
- les titulaires d'un titre homologué au minimum au niveau IV ;
- les titulaires du diplôme d'accès aux études universitaires ou les personnes ayant satisfait à un examen spécial d'entrée à l'université ;
- les candidats en classe de terminale ; leur admission est alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat français... ;
- les titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique qui justifient de trois ans d'exercice professionnel en équivalent temps plein ;
- les candidats justifiant, à la date de début des épreuves, d'une activité professionnelle ayant donné lieu à un régime de protection sociale : d'une durée de trois ans en équivalent temps plein pour les personnes issues du secteur sanitaire et médico-social, autres que les titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'aide médico-psychologique ; d'une durée de cinq ans pour les autres candidats. Ces candidats doivent au préalable avoir été retenus par un jury régional de présélection...

Les sessions de formation proposées

- ✓ **Une préparation discontinuée** : du 4 janvier au 25 avril 2016 - les lundis et jeudis de 17 H 00 à 20 H 00
- ✓ **Deux sessions de préparation intensive** :
 - **Session intensive « Hiver »** : du 8 au 12 février 2016 et du 15 au 19 février 2016
 - **Session intensive « Printemps »** : du 4 au 8 avril 2016 et du 11 au 15 avril 2016

Lieu des cours : IFSI Saint Vincent – 20a rue Sainte Marguerite – 67000 STRASBOURG



Remarque :

Cette préparation ne concerne pas les personnes souhaitant composer au titre d'un des diplômes suivants :

- **diplôme d'Etat d'aide-soignant et du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture justifiant de 3 ans d'exercice,**
- **diplôme d'infirmier étranger.**

Elles bénéficient de modalités d'admission et de formation spécifiques (articles 24 à 32 de l'arrêté du 31/07/09)

Présentation des épreuves de sélection

articles 14, 15 et 16

➤ Deux épreuves d'admissibilité :

- **Une épreuve écrite** qui consiste en un travail écrit anonyme d'une durée de deux heures, notée sur 20 points. Elle comporte l'étude d'un texte comprenant 3000 à 6000 signes, **relatif à l'actualité dans le domaine sanitaire et social.**

Le texte est suivi de trois questions permettant au candidat de présenter le sujet et les principaux éléments du contenu, de situer la problématique dans le contexte, d'en commenter les éléments, notamment chiffrés, et de donner un avis argumenté sur le sujet.

Cette épreuve permet d'évaluer les capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse, d'argumentation et d'écriture des candidats.

- **Une épreuve d'aptitude** de deux heures, notée sur 20 points.

Cette épreuve a pour objet d'évaluer les capacités de raisonnement logique et analogique, d'abstraction, de concentration, de résolution de problème et les aptitudes numériques.

➤ Une épreuve d'admission :

Les candidats déclarés admissibles par le jury sont autorisés à se présenter à **une épreuve d'admission** qui consiste en un **entretien** avec trois personnes membres du jury.

Cet entretien, relatif à un thème sanitaire et social, est destiné à apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation, ses motivations et son projet professionnel. L'épreuve, d'une durée de 30 minutes au maximum et notée sur 20 points, consiste en un exposé suivi d'une discussion.

Objectifs des enseignements

➤ Module « Thèmes sanitaires et sociaux »

Objectifs de la formation :

- Apprendre à comprendre un texte et d'en dégager les idées principales.
- Se familiariser avec une méthodologie d'exploration de problématique relative à l'actualité dans le domaine sanitaire et social.
- Développer des capacités de réflexion et d'argumentation.
- Structurer et rédiger des éléments de réponses aux questions, sous forme écrite ou orale.
- Appréhender la situation d'entretien relative à l'épreuve d'admission.

Exemples de thèmes sanitaires et sociaux abordés :

- la cellule familiale,
- les problématiques des jeunes, des adultes et des personnes âgées,
- les conduites addictives,
- les problématiques de société interculturelles,
- le chômage,
- l'exclusion sociale,
- les médias et les technologies de l'information et de la communication, la pollution,
- les lois bioéthiques,
- les pathologies sanitaires dominantes,...

Cette liste n'est pas exhaustive quant aux thèmes possibles de l'épreuve de culture générale ou de l'épreuve orale d'admission.

☉ Module « tests d'aptitude »

Cette préparation repose sur l'association entre des **apports de connaissances méthodologiques** (pour comprendre les tâches à réaliser et trouver les réponses justes et ce, le plus rapidement possible) et des **exercices d'application**.

L'entraînement à des exercices nombreux et diversifiés avec des conseils et astuces méthodologiques sont au cœur de cette préparation.

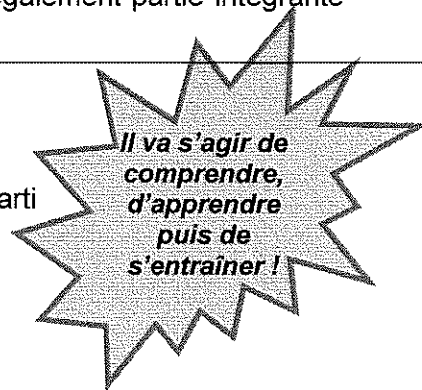
Le **travail personnel** (exercices à faire chez soi, en autonomie) fait également partie intégrante de cette préparation.

Objectifs et contenus :

- cerner en quoi consiste les différents types de tests d'aptitude
- en maîtriser leur résolution
- gagner en rapidité en apprenant à gérer efficacement le temps imparti

Les tests abordés sont les suivants :

- raisonnement logique et analogique
- abstraction
- concentration
- aptitudes numériques
- résolution de problèmes



Calendrier et horaires

☉ **Préparation discontinuée** : du 4 janvier au 25 avril 2016 de 17 h 00 à 20 h 00 soit 3 heures

	JANVIER					FEVRIER					MARS					AVRIL		
Thèmes sanitaires et sociaux	<i>Lundi</i>					<i>Lundi</i>					<i>Lundi</i>					<i>Lundi</i>		
	4	11	18	25		1	22	29			7	14	21			4	18	25
Tests d'aptitude	<i>Jeudi</i>					<i>Jeudi</i>					<i>Jeudi</i>					<i>Jeudi</i>		
	5	7	19	21	28	4	25				3	10	17	24	31	21		

☉ **Sessions intensives**

Session « Hiver » : du 8 au 12 février 2016 et du 15 au 19 février 2016

Session « Printemps » : du 4 au 8 avril 2016 et du 11 au 15 avril 2016

Horaires des journées : de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 30 soit 8 heures

Les stagiaires sont affectés dans un groupe de 30 personnes environ.

Si vous souhaitez suivre un seul module, merci de faire votre choix entre les 2 semaines proposées. A cet effet vous devrez indiquer le groupe choisi sur la fiche d'inscription en fonction du tableau ci-dessous.

	1 ^{ère} Semaine	2 ^{ème} Semaine
Groupe 1	Tests d'aptitude	Thèmes sanitaires et sociaux
Groupe 2	Thèmes sanitaires et sociaux	Tests d'aptitude



Votre souhait sera respecté selon le nombre d'inscrits et donc de la capacité à organiser 2 groupes fonctionnant en parallèle



Si vous choisissez de faire un module par session, merci de compléter une fiche d'inscription par session

Tarifs

➤ Préparation discontinuée :

	Tarif plein	Tarif personnel Fondation
Tarif horaire	8,75 €	6,00 €
Coût Module Thèmes (39 heures)	341,25 €	234,00 €
Coût Module Tests (39 heures)	341,25 €	234,00 €
Coût Total	682,50 €	468,00 €

➤ Sessions intensives

	Tarif plein	Tarif personnel Fondation
Tarif horaire	8,75 €	6,00 €
Coût Module Thèmes (40 heures)	350,00 €	240,00 €
Coût Module Tests (40 heures)	350,00 €	240,00 €
Coût Total	700,00 €	480,00 €



En cas de paiement par chèque (à libeller à l'ordre du Groupe Hospitalier Saint Vincent), l'encaissement se fera dans la semaine suivant le début des cours

Date limite d'inscription

Session discontinuée : **Lundi 7 décembre 2015**

Session intensive « Hiver » : **Lundi 25 janvier 2016**

Session intensive « Printemps » : **Lundi 14 mars 2016**



FICHE D'INSCRIPTION

Novembre 2015

Préparation aux épreuves d'entrée en Formation Infirmière

RENSEIGNEZ UNE FICHE D'INSCRIPTION PAR SESSION CHOISIE

NOM de naissance :		PHOTO Obligatoire
NOM d'usage :		
Prénom :		
Date de Naissance :	Lieu :	
Adresse :	Numéro et Rue :	
	Code Postal - VILLE :	
Numéro de téléphone (OBLIGATOIRE) :		
Adresse mail :		

Indiquez le titre ou diplôme autorisant la présentation aux épreuves de sélection (cocher la case correspondante) Justificatif à joindre impérativement*	
Titre homologué au minimum au niveau IV :	Candidat en classe de terminale
<input type="checkbox"/> Diplôme du baccalauréat	<input type="checkbox"/> Diplôme d'Etat d'aide médico psychologique
<input type="checkbox"/> Titre admis en dispense du Baccalauréat	<input type="checkbox"/> Activité professionnelle de 3 à 5 ans
<input type="checkbox"/> Diplôme d'accès aux études universitaires	<input type="checkbox"/> Autre – Précisez :
<input type="checkbox"/> Autre – Précisez :
* <i>Pour les diplômes étrangers, lors de l'inscription au concours, une attestation stipulant que le titre ou diplôme détenu donne accès à l'enseignement supérieur dans le pays d'origine ou en France sera exigée. Cette justification peut être obtenue au Centre ENIC-NARIC France (www.ciep.fr/enic-naricfr)</i>	

Prise en charge de la formation : Personnelle Par l'employeur Par un OPCA

Je m'inscris à la session →	Discontinue		Intensive	
	de Janvier à Avril 2016		« Hiver » Février 2016	« Printemps » Avril 2016
Je m'inscris au(x) module(s) ↓	Groupe souhaité (1 ou 2) si inscription à un seul module			
Thèmes sanitaires et sociaux				
Tests d'aptitude				
Modalités financières :	Tarif plein	Tarif Fondation*	Tarif plein	Tarif Fondation*
Pour les 2 modules	682,50 €	468,00 €	700,00 €	480,00 €
Pour 1 seul module	341,25 €	234,00 €	350,00 €	240,00 €
Prise en charge personnelle :	Paiement du coût de la formation au dépôt de la fiche d'inscription**			
Prise en charge employeur/OPCA :	Facturation à la fin de la formation			

* Fournir le justificatif pour l'application de ce tarif ** En cas d'inscription à deux sessions, joindre un chèque à chaque fiche d'inscription

Aucun remboursement pour absence ne sera effectué une fois la formation débutée

En cas de prise en charge employeur, veuillez fournir les renseignements suivants pour rédiger la convention de formation :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Nom, prénom et fonction de la personne qui signera la convention de formation :

Concernant le salarié qui s'inscrit à la formation : Nombre d'années d'activité exercée à temps plein :

Nature du poste occupé :

A _____

le _____

Signature du candidat	Pour les mineurs, Signature des parents
-----------------------	---

